

Réunion Inter-FCPE du 18-11-2008

Présents:

- Dominique Harmoy , école Toctoucau
Anne-Cécile Castaing , «
- Stéphanie Gomez , école Pierre Castaing
- Anne Wimez , école Cap de Bos
- Laurent Rodriguez , école mat. La Farandole
- Arnaud Pothier , école mat. Pape Clément
- Cécile Barthe , école Joliot-Curie
- Bruno Nigou , école Jacques Cartier
Liliane Grabot-Cuny , «
- Catherine Gerbier , école Aristide Briand

Excusées: Dominique Pousty , école Jules Ferry
 Florence Carione , école Pierre Castaing

Inter-FCPE:

Nous commençons par une **redéfinition de l'Inter-FCPE** pour les nouveaux qui nous rejoignent ce soir: elle a été créée pour que les conseils locaux puissent mettre en commun leurs connaissances du système scolaire , de la législation , de sa mise en pratique dans les écoles et partager les problèmes rencontrés pour essayer de les résoudre et mener des actions communes auprès du Ministère, de la municipalité. Il n'y a pas de système hiérarchique au sein de l'Inter-FCPE Les réunions se font dans les écoles à tour de rôle et sont conduites par les représentants de l'école qui reçoit.

RASED:

L'Education nationale a décidé de **supprimer les RASED** (composés de maitres spécialisés et de psychologues) pour récupérer les postes budgétaires et recaser les maitres dans les classes. Les enfants seront obligés d'aller consulter des spécialistes dans le privé. Nous ne sommes pas d'accord sur la disparition de ce dispositif exercé par des spécialistes. Une pétition contre la suppression des Rased circule sur internet (www.sauvonslesrased.org), vous pouvez la signer. Vous pouvez aussi déposer une motion en conseil d'école pour le maintien des RASED (Joliot-Curie, Jacques Cartier). Dans certaines écoles, des enseignants font des réunions pour informer les parents des raisons de la grève (La Farandole, une classe maternelle de Jacques Cartier,...)
Le maire du Taillan-Médoc s'est exprimé pour le maintien des RASED.

Autres mesures pour réduire les postes d'enseignants, les instituteurs détachés dans les associations vont être réintégrés et les enfants de 2 ans ne seront plus scolarisés (il y en a 73 sur Pessac) et iront en Jardins d' Accueil privés. De plus il est prévu un directeur gestionnaire pour plusieurs écoles.

L'école Cap de Bos propose d'envoyer une lettre au sénateur pour manifester notre opposition aux réductions de postes.

Entretien avec Mme Debaulieu (adjointe à l'éducation):

L'inter-FCPE a demandé un rendez-vous à Mme Debaulieu pour qu'elle nous explique comment est organisée **la représentation de la municipalité aux conseils d'écoles**.

Maintenant ce ne sont plus des conseillers municipaux rattachés à l'éducation qui siègeront mais les conseillers municipaux du quartier de l'école (ils connaissent bien le quartier qu'ils habitent, leurs enfants sont allés dans cette école). C'est une répartition par secteur géographique.

Le service éducation possède un dossier sur chaque établissement avec ses spécificités, l'ordre du jour de chaque conseil d'école et les questions posées à la mairie. Les questions sont transmises aux

différents services municipaux concernés: travaux, voirie, sécurité...Et les infos remontent ensuite. Le dossier complet est transmis à l'élu qui le travaille avant chaque conseil, d'où la nécessité d'envoyer les ordres du jour 8 à 10 jours avant.

Si le directeur a oublié d'inscrire une question posée par les parents, nous pouvons contacter le service éducation pour la faire rajouter.

Mme Debaulieu va envoyer à Dominique Harmoy la liste des commissions dans lesquelles les représentants de parents peuvent siéger.

Elle nous propose une nouvelle rencontre en janvier pour nous présenter ses objectifs.

La mairie ne veut pas faire de doublons pour le soutien scolaire.

Organisation du nouveau dispositif de soutien scolaire:

Dans la plupart des écoles de Pessac, il est organisé entre 11h30 et 13h30

Pierre Castaing: 12h30-13h20 et 16h30-17h30

Aristide Briand: 11h35-12h15

Cap de Bos: 12h-13h lundi, mardi, jeudi

Pape-Clément: 11h30-12h30

Toctoucau: 11h30-12h10 lundi, jeudi

Jacques Cartier: 11h30-12h15 mardi, jeudi

Réunions enseignants/parents et informations:

L'horaire le plus fréquent des conseils d'école est de 18h à 20h.

Mais beaucoup de réunions de parents d'élèves se font bien plus tôt (16h30, 17h) ce qui pose un problème aux parents qui travaillent.

L'Inter-FCPE projette d'écrire à l'Inspecteur de l'Éducation Nationale, M. Castelli, demandant quelles sont les « heures raisonnables » pour les fixer.

Quand les documents FCPE ne sont pas distribués aux familles, vous pouvez également faire un courrier M. Castelli.

Mouvement de grève des enseignants:

Une grève des enseignants est organisée le 20 novembre 2008 contre les suppressions de postes et le manque de concertation du gouvernement avec les enseignants et les organisations de parents dans des prises de décisions hâtives.

Manifestations jeudi 20 et samedi 22 novembre 2008.

Prochaine réunion Inter-FCPE le mardi 13 janvier 2008 à 20h45 à l'école Pierre Castaing